



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis DEP n° 2017-10		
Séance plénière Date : 13 avril 2017	Objet : perturbation intentionnelle du Grand-Duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>) – Travaux de confortement de la paroi rocheuse de Laifour à REVIN (08)	Avis : favorable avec recommandations

Contexte

Des travaux de confortement de la paroi rocheuse au-dessus du tunnel de Laifour (08) sont prévus pour une durée d'environ 6 semaines en juillet-août 2017. Ces travaux permettront d'éviter les chutes de blocs rocheux sur les voies ferrées et de consolider les compartiments rocheux jugés dangereux. Le site est historiquement utilisé en période de reproduction par le Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*). Les mesures mises en place par le pétitionnaire permettront de préserver l'aire de nidification pour ce hibou.

Une association naturaliste locale (ReNard) réalisera un suivi au printemps 2017 pour statuer sur la présence ou non du Grand-Duc d'Europe. S'il s'avère que l'espèce niche sur l'aire historique de la paroi rocheuse, les travaux démarreront dans la première quinzaine de 15 juillet 2017 mais devront se cantonner dans un premier temps aux compartiments les plus éloignés de la zone de nidification puis se prolonger après l'envol de jeunes. Les travaux entraîneront donc la perturbation intentionnelle des individus si leur présence est avérée sur le site.

Questions au CSRPN

Les travaux auront-ils un impact sur la population de l'espèce ?

Supports de réflexion

- courrier de saisine du CSRPN et avis de la DREAL en date du 10/02/2017
- fiche de synthèse à destination du CSRPN
- Cerfa 13616*01+dossier de demande en date du 20/01/2017
- note de présentation et évaluation des incidences Natura 2000 – 17/01/2017

Analyse du CSRPN

Rapporteur : Bruno FAUVEL

Cette paroi est connue comme site de reproduction du Grand-Duc d'Europe. L'association ReNard a été mandaté en 2016 pour des inventaires ciblés. Un adulte chanteur a été observé mais la nidification n'a pas été constatée. Le couple le plus proche est installé à cinq kilomètres. La population de ce département se reconstitue depuis 1990 et avoisine les quinze couples en 2015. Le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), qui niche à 4 kilomètres environ, n'est pas signalé sur ce secteur.

Les travaux sont programmés en respectant le cycle de reproduction même si la période envisagée pour le début du chantier, prévue entre le 1^{er} et le 15 juillet 2017 avec une durée annoncée de six

semaines, peut recouvrir la nidification. La plateforme naturelle qui permet l'installation d'un nid sera conservée pour maintenir le potentiel de nidification du site.

Un suivi complémentaire est annoncé et doit commencer fin-mars ou avril 2017 pour confirmer ou non l'installation d'un couple. Dans le cas où l'espèce nicherait, et si les oisillons étaient encore au nid à la période envisagée pour les travaux, la SNCF Réseau s'engage à débiter le chantier au plus loin du nid et à partir du 15 juillet.

La note d'évaluation d'incidence Natura 2000 ne concerne que ce hibou. Nous n'avons aucune information précise sur la flore présente à l'exception de termes génériques comme « lande ».

Avis du CSRPN

La période envisagée pour les travaux (1ère quinzaine de juillet) ne devrait pas impacter une nidification jusqu'à son terme. SNCF réseau s'engage, dans le dossier de demande, à reporter le début du chantier au 15 juillet, tout en adaptant le déroulement du celui-ci, si un couple nichait en 2017 et si des oisillons étaient encore au nid. La perturbation sera ainsi mineure pour cette espèce. D'autres mesures d'accompagnement, qui concerne l'information des ouvriers du chantier, sont prévues dans le Cerfa.

Toutefois, quelques imprécisions figurent dans le dossier d'évaluation Natura 2000. Il est regrettable que pour la zone de chantier on ne cite aucune information sur la flore présente à l'exception de termes génériques comme « lande ». Une attention particulière doit être portée sur ces taxa notamment sur la zone d'ancrage et d'accès au sommet de la paroi.

L'avis est donc favorable avec recommandations.

Recommandations

Un suivi 2017 est annoncé pour confirmer ou non la nidification du Hibou Grand-Duc. Le CSRPN demande un compte-rendu avant le début du chantier.

Une attention particulière doit être portée sur la flore, notamment au sommet de la paroi, zone d'ancrage et d'accès pour le chantier.

Le Président du CSRPN,



Serge Muller